



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. **Débitrice: MOBILNET SARL**, Rue de la Savonnerie 3 B,
1020 Renens
2. **Durée du sursis concordataire:** 6 mois jusqu'au 12.07.2018
3. **Commissaire:** Pascal STOUDEUR, Agent d'affaires breveté, Case
postale 7449, 1002 Lausanne
4. **Remarques:** LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE L'ARRON-
DISSEMENT DE LAUSANNE
Sursis concordataire 293 LP
Par décision du 11 janvier 2018, communiquée le 26 janvier
2018, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de Lau-
sanne a accordé à MOBILNET SARL, Rue de la Savonnerie 3B,
1020 Renens, un sursis concordataire définitif de six mois,
échéant le 12 juillet 2018 et désigné Pascal STOUDEUR, agent
d'affaires breveté à Lausanne, en qualité de commissaire.
Vous avez droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des
poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires
dans les dix jours dès la présente publication.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

04021873

